AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-8-66 529246

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

BULLETIN N° 71 d'AOUT 1966.-

AVERTISSEMENTS.-

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE.-

Des attaques en provenance du second vol vont devenir possibles.

Il est conseillé d'effectuer un traitement dans les prochains jours.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Acariens.

En ce qui concerne les délais d'emploi, avant la récolte, des produits utilisés, respecter la législation en vigueur (voir bulletins n° 69 de JUIN et 70 de JUILLET).

VIGNE

MILDIOU.-

Dans les vignes où des foyers importants se sont révélés dangereux en cours d'année il y aurait avantage à effectuer un traitement pour assurer une bonne conservation du feuillage et un meilleur aoûtement du bois. (utiliser une bouillie cuprique ou organo-cuprique).

INFORMATIONS.-

VIGNE

OIDIUM.-

Les conseils donnés dans le bulletin précédent restent valables.

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Poursuivre les traitements là où il y a encore intérêt à maintenir les pommes de terre en végétation (en altitude, en particulier).

En cas d'attaques graves nous rappelons qu'il y a intérêt à procéder au défanage des cultures.

CLERMONT-FERRAND, le 8 Août 1966.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

P156

Tirage n° 612 du 8 Août 1966 - 2 200 exemplaires -- ABONNEMENT 1966 - Expédition n° 21.

LES VERS DE LA GRAPPE

Depuis quelques années, on constate, dans certains vignobles de la Circonscription, une recrudescence des attaques des Vers de la Grappe.

DEGATS.-

Ils sont causés par les chenilles de deux petits papillons : La Cochylis et l'Eudémis.

Lors de la première génération (Mai-Juin) ces chenilles dévorent les boutons floraux (chaque chenille peut détruire une trentaine de boutons) ou pénètrent dans la rafle des jeunes grappes qui se dessèchent.

Au cours de la seconde génération (Juillet-Août), les chenilles s'introduisent dans les grains, (chaque chenille peut attaquer plusieurs grains) et en provoquent la pourriture.

En année favorable, dans les vignes non protégées, les dégâts peuvent être très sensibles et la pourriture des grappes (1), en arrière saison, importante.

DESCRIPTION ET MODE DE VIE DE CES INSECTES.-

Il est facile de faire la différence entre les deux espèces.

La Cochylis est un petit papillon de 6 à 8 mm de long, aux ailes antérieures jaunes traversées par une large bande trapéziforme gris noir.

La chenille, couleur lie de vin, a des mouvements lents.

Le papillon de l'Eudémis est plus petit, ses ailes antérieures gris perle sont parsemées de petites zones brun foncé. La chenille est vert jaunâtre ; très agile, elle se tortille au moindre contact.

Ces deux insectes vivent sensiblement de la même façon. Ils passent l'hiver sous forme de chrysalide, dans un cocon, le plus souvent dissimulé sous les écorces des ceps.

Au printemps (mai, juin) ces chrysalides se transforment en papillons (première génération). Les vols ont lieu au crépuscule et après accouplement, les oeufs, minuscules lentilles, sont déposés sur les boutons floraux.

Après un nombre de jours pouvant varier de 6 à 12 suivant les conditions météorologiques, l'éclosion se produit et les chenilles commencent immédiatement leurs dégâts.

Ayant atteint leur taille définitive, après 3 semaines environ, ces chenilles se transforment en chrysalide d'été, dans les grappes, sous les écorces, ou dans tout autre refuge. Ces chrysalides donnent naissance à de nouveaux papillons qui pondent à leur tour, amenant une seconde génération de chenilles (Juillet, Août).

En général, la Cochylis aime les endroits frais et humides (en cas de fortes chaleurs, en Juillet, Août, les pontes de la seconde génération peuvent être nulles). L'Eudémis, au contraire, affectionne les expositions sèches et chaudes.

Dans notre région, le plus souvent, ces deux espèces existent dans le même vignoble.

(A suivre ...)

(1) - Pourriture grise (Botrytis cinerea) dont le développement peut être grave, à partir des blessures provoquées aux grains par les Vers de la Grappe.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND - Directeur-Gérant : L. BOUYX.